



L'an deux mil vingt, le 7 décembre à dix-sept heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Odile **BISSON** – 3^{ème} adjoint, Arnaud **RAULINE**, Sandra **LÉNAULT**, Fabienne **LANDELLE**, Evelyne **VAUTIER**, Françoise **LE MARQUAND**, Anny **REVOLIO**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**

Étaient excusés :

Frédéric **FOSSEY**, Mathilde **JULIEN** (Pouvoir donné à Madame Sandra **LÉNAULT**), Mathieu **LE RILLE**

1. Modification de l'ordre du jour

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- Écritures comptables BP 71100 (commune) et 71103 (camping)
- Don au téléthon
- Animation EOLIA « Pumptrack »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour proposé.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 novembre 2020

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du 06 novembre 2020.

Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.

3. Écritures comptables BP 71100 (commune) et 71103 (camping)

Message de Madame KERGRESSE :

- Avances bouteilles gaz - 159.15 € - 28/08/1971 :

La présence d'un solde au c/275 - dépôts et cautionnements versés" - alors que physiquement le bien n'apparaît plus à l'actif provient manifestement d'une erreur comptable commise sur un exercice antérieur. Par conséquent, il convient de délibérer afin de sortir de l'actif l'immobilisation qui n'existe plus, par opération d'ordre non budgétaire via le compte 1068.

- Avance EDF - 346.27€ - 03/02/1965 :

En l'absence d'informations précises quant à la nature de cette avance, nous sommes manifestement en présence d'une erreur comptable commise sur un exercice antérieur. Par conséquent, il convient de délibérer afin de sortir de l'actif l'immobilisation par opération d'ordre non budgétaire via le compte 1068.

- BP 71103 – Débet suite au vol du camping en 2017 :

Le débet sur opération suite au vol du camping en 2017 doit faire l'objet d'un mandat à l'article 678 pour un montant de 1003,08 €. Par conséquent, il convient de délibérer afin de valider cette écriture comptable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Valide les écritures comptables telles que décrites ci-dessus,**
- **Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ces régularisations comptables.**

4. Don au téléthon

Les Sapeurs-Pompiers et le Comité des Fêtes de TREVIÈRES ne peuvent pas organiser de marche cette année mais ils centralisent les dons au profit du Téléthon. Pour mémoire, la commune a donné 500 € en 2018 et 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Décide de donner 500 € au profit du Téléthon 2020,**
- **Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires au versement de cette aide.**

5. Animation EOLIA « Pumptrack »

EOLIA propose une animation « Pumptrack » à Trévières le mercredi 30 décembre 2020. La participation communale serait de 250 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Accepte la proposition d'animation d'EOLIA le 30 décembre 2020 de 10h à 16h,**
- **Valide la dépense de 250 € et autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'organisation de cette animation, sous réserve de l'évolution des normes sanitaires.**

6. Bilan moral et financier du camping

Madame Pauline LEFRANC présente son bilan moral et financier.

7. Tarifs du camping 2021

Proposition de mise en place de 3 types de tarifs (Basse saison – Moyenne saison – Haute saison) et une réduction de 5 % pour un séjour de 14 jours minimum.

PAR JOUR	TARIFS TTC 2020	TARIFS TTC 2021		
		Basse saison : Avril- Mai – Septembre – Octobre	Moyenne saison : Juin	Haute saison : Juillet Août
ADULTE	4,50 €	4,50 €	4,60 €	4,70 €
ENFANT de 7 à 12 ans		4,00 €	4,10 €	4,20 €
ENFANT 0 à 7 ans	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
EMPLACEMENT + VÉHICULE	5,00 €	5,00 €	5,30 €	5,50 €
VÉHICULE SUPPLÉMENTAIRE (voiture, moto, remorque, bateau)		2,00 €	2,00 €	2,00 €
ÉLECTRICITÉ	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
MACHINE À LAVER	5,50 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €
ANIMAL	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
VISITEUR 1/2 JOURNÉE		2,00 €	3,00 €	3,00 €
Au-delà d'1/2 journée : tarif adulte		4,50 €	4,60 €	4,70 €
GARAGE MORT		5,00 €	5,00 €	6,00 €
TAXE SÉJOUR + 18 ANS	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Valide la modification des tarifs du camping « Sous les pommiers » à compter du 01/01/2021,**
- **Valide la réduction de 5 % pour un séjour minimum de 14 jours.**

8. Charte FREDON niveau 3

La Charte d'entretien des espaces publics a pour but d'inciter les collectivités à traiter mieux, puis à traiter moins, pour enfin ne plus traiter du tout.

La commune n'a plus recours à l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces publics depuis 2018.

Madame le Maire propose d'adhérer au niveau 3 de cette charte (« ne plus traiter ») pour valoriser l'engagement communal et l'implication des agents.

La labellisation se fait après contre-visite, afin de vérifier le respect des engagements, et présentation du dossier en comité. Ce processus, garant de la qualité du label, était financé par les partenaires de la FREDON. La labellisation est devenue payante pour les communes, soit 524€ HT actuellement.

La FREDON réorganise son offre et prépare le lancement d'un abonnement JEVI pour les communes en 2021, lequel comprend : une visite annuelle sur demande pour suivi/conseil, conseil à distance sur tous les sujets espaces verts, informations techniques et réglementaires par lettre d'information sur les sujets espaces verts (parcs, jardins, terrains de sport, aires de jeux, etc.), réductions de prix sur les colloques, journées de formation et démonstration.

Le coût est de 350 € HT annuel et permettrait la première année d'inclure la contre-visite (en tant que visite annuelle).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Ne souhaite pas adhérer au niveau 3 de la charte d'entretien des espaces publics.**

9. Devis panneaux de chantier

Un devis a été demandé à SIGNATURE pour la fourniture de 4 panneaux « route barrée », 4 panneaux « arrêt et stationnement interdits », 4 panneaux « déviation ». Ce devis s'élève à 706,44€ HT soit 847,73 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Accepte le devis SIGNATURE présenté ci-dessus (706,44€ HT soit 847,73 € TTC),**
- **Autorise Madame le Maire à signer ce devis et l'ensemble des documents nécessaires à cette acquisition**

10. Devis clôture chemin (descente de kayaks)

Un devis a été demandé à BRUNO MULTISERVICES (Colleville-sur-mer) pour la fourniture et pose d'une clôture

(poteaux et lisses) au niveau de la descente des kayaks, chemin de l'abreuvoir. Ce devis s'élève à 1 441,16 € (TVA non applicable).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Accepte le devis BRUNO MULTISERVICES présenté ci-dessus (1 441,16 €),**
- **Autorise Madame le Maire à signer ce devis et l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.**

11. Défibrillateurs

Des devis ont été demandés pour la fourniture de défibrillateurs incluant la maintenance obligatoire (salle des fêtes / halle / église / mairie / maison des associations / stade ?) :

- LIFEAZ : entreprise française, défibrillateur fabriqué en Normandie, location ou achat
- DEFIBTECH.FR : entreprise française des Hauts-de-Seine, défibrillateur fabriqué aux États-Unis, achat uniquement
- LE-DEFIBRILLATEUR.COM : entreprise française des Bouches-du-Rhône, défibrillateur fabriqué en Turquie, location ou achat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Choisit de louer les défibrillateurs à installer,**
- **Autorise Madame le Maire à solliciter des devis correspondants à ces choix.**

12. Micro-crèche

Le PLU impose une emprise au sol du bâtiment construit de 50% de la surface totale du terrain. Sur un terrain de 550 m², la réalisation du projet n'est pas possible.

Projet de construction de deux micro-crèches :

- Surface habitable de 275 m²
- Surface hors-tout de 315 m² à laquelle il est nécessaire d'ajouter 15 m² décomposés ainsi : deux auvents pour les entrées (5.00m²) + un local Ordures ménagères (5.00m²) et deux rangements extérieurs pour les jouets des enfants (5.00m²).

L'emprise au sol estimée au plus juste serait donc a minima de 330 m², nécessitant un terrain d'une surface minimale de 660 m².

Afin de pouvoir réaliser des micro-crèches « miroirs », la surface à récupérer serait plus astucieuse sur le côté droit du terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Accepte la vente de 110 m² supplémentaires au prix initial convenu de 20 000 €,**
- **Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette cession.**

13. Droits de place des marchés et commerçants ambulants

Tarifs	Marché du vendredi et Commerçants ambulants	Marchés hebdomadaires et Commerçants ambulants
Droits de place	Depuis le 01/04/2019	À partir du 01/01/2021
Mètre linéaire	0,60 € / mètre	0,70 € / mètre (minimum facturé de 2,50 €)
Eau		3,00 € / branchement
Branchement électrique	2,00 € / branchement	2,20 € / branchement

Mathilde JULIEN rejoint la réunion à 19h10 et participe aux décisions à partir de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Fixe le tarif des droits de place à compter du 1er/01/2021 tels que décrits dans le tableau ci-dessus,**
- **Autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à leur application.**

14. Appel à projet PNR "ma commune en transition" : plan de financement

Présentation du compte-rendu de la commission « Environnement, développement durable » :

2 options : Végétalisation des trottoirs – projet ambitieux (étude 18 160 € / travaux 97 000 €) ou Création d'un jardin des senteurs derrière l'église (environ 16 000 €, les devis sont en cours).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Décide de retenir le projet n° 2 pour l'appel à projet « ma commune en transition ».**

15. Désignation des représentants à la CLECT

Il convient de procéder à la désignation de 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Lors d'un transfert de compétence, la CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées et leur mode de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, désigne ses représentants à la CLECT :

- Titulaire : Mireille DUFOUR
- Suppléant : Loïc PERIOT

16. Mise à disposition d'un gîte communal : convention

La collectivité met à la disposition de Monsieur et Madame BLONDEL, un gîte municipal d'une capacité de 4 Personnes pendant la durée des travaux de rénovation du logement communal qu'ils occupent.

Une convention de mise à disposition est nécessaire :

- Durée : le temps des travaux
- Loyer = montant du loyer habituel soit 126,19 €
- Provisions pour charges = 100,00 € / régularisation en fin de contrat suivant relevés de compteurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- **Autorise Madame le Maire à signer cette convention et tous les documents nécessaires à son exécution (états des lieux, etc.).**

17. Adressage

- Pose des plaques et panneaux de rues : du 7 au 11 décembre
- Envoi des courriers individuels aux habitants : du 7 au 16 décembre
- Permanences pour distribution des numéros individuels en mairie :
 - 16 décembre de 14h à 16h
 - 18 décembre de 16h à 18h
 - 19 décembre de 10h à 12h
 - 04 janvier de 16h à 18h
- Des permanences pour assister les personnes dans leurs démarches de changement d'adresse vont être organisées. Les dates seront communiquées lors de la remise des numéros individuels aux dates ci-dessus, sur la page facebook, le site internet, l'application PanneauPocket et le panneau à messages variables.

18. Projets 2021

Projets 2020	Budget (€)
Chemin du Haut Bault	6 240,00
Impasse de la Poissonnerie	15 334,20
Aménagement salle des mariages	16 951,31
Écrans connectés	1 879,18
Halle multi-services	410 000,00
Enceintes salle culturelle	1 357,20
Radiateurs et éclairage stade	1 113,95
Audit énergétique	2 880,00
Porte logement rue La Heudrie	925,00
Chauffe-eau La Poste	514,00
Belvédère	1 030,00
Signalisation rue du Calvaire	3 560,00
Pare-vent terrasse PMU	5 371,56
Colonnes enterrées	23 964,00
WIFI4EU	5 930,40
Poteaux incendie place de la Halle	4 242,79
Feux tricolores	4 080,89
Mobilier de bureau mairie	4 113,20
PC portable et imprimante	1 000,00
Bornage chemins	5 211,60
Étude rue du Pont de la Barre	4 804,80
Eaux pluviales (pas encore payé)	100 000,00
Défibriateur	2 000,00
Illuminations de Noël	2 000,00
Skatepark, City-stade, Fitness...	400 800,00
Terrains de tennis	75 689,40
Mur parking rue du Calvaire	19 807,80
Isolation logement mairie 2 ^e étage	1 634,51
Rénovation logement caserne pompiers	67 344,29
Adressage	15 000,00
Restauration du lavoir	60 000,00
Portail gendarmerie	15 000,00
Matériel atelier municipal	50 000,00
Réserves incendie	70 500,00

Projet	Budget pour la commune	Priorité / année	Recettes acquises	Recettes attendues
Rénovation bâtiments existants	???	Un peu tous les ans		
Rénovation Logement caserne pompiers	67 344,29 €	2021	36 890,07 €	
Réserves incendie	70 500,00 €	2021	36 518,00 €	
Portail gendarmerie	15 000,00 €	2021		
Mur parking rue du Calvaire	19 807,00 €	2021		
Crèche - places parkings	14 724,12 €	2021	20 000,00 €	
Offre de logements, lotissement				
Skatepark, City-stade, Fitness...	418 672,93 €	2021	154 000,00 €	162 960,00 €
Terrains de tennis	75 689,40 €	2021		12 614,90 €
Aménagement cimetièrre	55 000,00 €	2021		
Restauration du lavoir + aménagement	104 720,58 €	2021	19 861,00 €	61 895,39 €
Matériel atelier municipal	50 000,00 €	2021		
Aménagement rue des Bretons et rue du Calvaire	???	2021		
Illuminations de Noël		2021		
Bancs et poubelles		2021		
Accès cimetièrre depuis la gendarmerie		2021/2022		
Sécurisation entrée de bourg	110 000,00 €	2022		44 000,00 €
Terrains de foot d'entraînement		2022		
Terrain de pétanque couvert		2022		

Nouveau local pour l'ADMR et local de « La cousette » : un architecte du CAUE est venue étudier les travaux nécessaires.

Pour le local ADMR (anciennement « Charlotte couture »), une rénovation est nécessaire avec une extension sur l'arrière du bâtiment : environ 95 000,00 de travaux €. La maison qui accueille aujourd'hui les services de l'ADMR rue du pont de la barre pourrait être vendue pour financer une partie de ces travaux.

Le bâtiment accueillant « la Cousette » nécessite également une rénovation complète : environ 70 000,00 € de travaux.

Récupérateurs eaux de pluie : demande en cours auprès de l'Agence de l'eau pour aide technique et financière.

19. Équipements sportifs : consultation pour maîtrise d'œuvre et demande de subventions

Le projet des équipements sportifs doit démarrer en 2021 pour ne pas perdre le bénéfice de la subvention obtenue en 2019 (97 000 €).

Une maîtrise d'œuvre est indispensable pour l'organisation du projet, la consultation des entreprises (publicité, cahiers des charges, etc.) et le suivi des travaux.

Financièrement, des subventions sont encore à solliciter pour parvenir à un reste à charge communal raisonnable et permettre la réalisation du projet : DETR / DSIL.

Terrain de tennis : demande faite par le club auprès de la FFT à hauteur de 50 %

Des demandes ont été faites auprès du Conseil Départemental et d'Isigny Omaha Intercom.

L'UFCV a réalisé une étude (sur 22 jeunes du local jeunes, 9 sont de Trévières).

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles			
Désignation	Montant en € HT		Montant attendu	%	
Travaux préparatoires (étude de sol, étude d'exécution et d'implantation des ouvrages, installation et protection du chantier)	10 500,00 €	CNDS 2019	97 000,00 €	23,55%	DCM n°2019-74 du 30/04/2019
Maîtrise d'œuvre (10 %) hors terrains de tennis	28 312,95 €	ANS 2020	57 000,00 €	13,84%	DCM n°2020-45a du 29/05/2020
Imprévus (10 %)	37 451,69 €	DETR / DSIL	162 959,99 €	39,56%	Demande 2021
Skate-park	119 873,00 €	FFT - terrains de tennis	12 614,90 €	3,06%	
Street workout + fitness	74 620,15 €	Fonds propres communaux	82 393,72 €	20,00%	
City stade	78 136,32 €				
Réfection du terrain de tennis Création d'un 2ème terrain de tennis	63 074,50 €				
TOTAL des dépenses prévisionnelles	411 968,61 €	TOTAL des recettes prévisionnelles	411 968,61 €	100,00%	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- Valide le projet global de construction des équipements sportifs, en complément des délibérations déjà prises,
- Décide de lancer une consultation pour maîtrise d'œuvre,
- Autorise Madame le Maire à solliciter la DETR / DSIL.

20. Lavoir communal et sécurisation de l'entrée de bourg : demande de DETR / DSIL

Le projet de réhabilitation du lavoir a été retenu lors des jeudis de l'accélération (plan de relance du gouvernement) pour bénéficier d'une aide DETR/DSIL. Il est nécessaire de déposer un dossier.

Madame le Maire propose de le déposer avec celui de sécurisation de l'entrée de bourg (entrée depuis Formigny-la-Bataille), dont les travaux sont nécessaires pour permettre un accès piétonnier au lavoir. Cet accès est indispensable à son utilisation future (animations, promenades contées, etc.).

3 accidents y ont eu lieu en moins d'1 an.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Restauration – maçonnerie	39 722,66 €	Fondation du patrimoine	19 861,00 €	9,52%
Renforcement du talus	37 175,00 €	DETR / DSIL	135 165,12 €	64,77%
Maîtrise d'œuvre (11% des travaux maçonnerie)	4 369,49 €	Fonds propres communaux	41 735,73 €	20,00%
Travaux d'aménagement	110 600,00 €	Département - lavoir	11 916,80 €	5,71%
Extension éclairage public	6 811,50 €			
Panneaux d'informations touristiques	5 000,00 €			
Aménagement paysager et mobiliers urbains	5 000,00 €			
TOTAL	208 678,65 €	TOTAL	208 678,65 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité (10 voix pour, 3 abstentions) :

- Valide le projet global de restauration du lavoir et de sécurisation de l'entrée de bourg,
- Autorise Madame le Maire à solliciter la DETR / DSIL,
- Autorise Madame le Maire à solliciter une aide auprès du conseil départemental.

21. Demandes de DETR et DSIL pour tous les projets 2021

A compter de 2021, les demandes de DETR / DSIL peuvent être déposées toute l'année et non à une date limite comme les autres années.

22. Panneaux photovoltaïques atelier : étude d'opportunité

Une étude d'opportunité a été réalisée par le SDEC Energie concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier municipal (partie exposée sud soit environ 223 m²).

Nous ne pouvons pas bénéficier de l'aide de la Région car la commune ne dispose pas de labels dédiés aux EPCI. Une demande de précision est en cours pour savoir si le label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » peut permettre à la commune de bénéficier de cette aide.

23. Compte-rendu des commissions

Sandra LÉNAULT : Conseil d'administration du Collège : réunion en visio. Récréations dehors par zone, les élèves jouent le jeu. Les sommes non utilisées pour les sorties pédagogiques seront dédiées à des travaux urgents. Un abri temporaire pour les élèves a été demandé par un parent d'élève. Des travaux sont demandés dans le gymnase du collège. Le département souhaite rétrocéder ce gymnase à la commune. Des échanges ont eu lieu entre Monsieur THOMINES et Madame le Maire et les adjoints ; les précisions demandées au Département n'ont pas encore été données. Un courrier va être fait pour avoir plus d'informations.

24. Questions diverses

- ✓ Nouveaux problèmes de déjections de pigeons sur les tombes : supprimer les arbres et les remplacer ? Ce ne sont pas des ifs. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières décide à l'unanimité de supprimer les arbres identifiés au cimetière.**
- ✓ Arbres près de la station-service ? **Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières décide à l'unanimité de supprimer les arbres identifiés auprès de la station-service.**
- ✓ Ancien local archives du Docteur Varangot ? La pièce fait environ 13 m² et pourrait être proposé aux locataires du logement à l'étage. L'électricité est à refaire. Un devis va être demandé.
- ✓ Noël :
 1. Noël des enfants : 19/12/2020 journée

2. Noël des aînés : 5 journées avec une chanteuse
- ✓ Vœux aux habitants. La crise sanitaire ne permet pas de les organiser. Un courrier sera adressé aux habitants.
 - ✓ Vœux au personnel : à voir selon l'évolution de la crise sanitaire.
 - ✓ Courrier anonyme (en réponse au courrier de la mairie) : le courrier est lu à l'assemblée.
 - ✓ Sandra LÉNAULT : Stationnement : les barrières du marché sont mises à 15h le jeudi et sont gênantes pendant le plan Vigi-pirate. Les agents techniques terminent à 16h et doivent les installer avant de partir. Elles pourraient être posées en attente et Monsieur MAHEUT accepte de les mettre une fois les commerces fermés.
 - ✓ Françoise LE MARQUAND : un plan de la commune serait nécessaire pour identifier les nouvelles rues. L'impression d'un dépliant est une bonne idée pour distribuer aussi aux touristes.

Quelques dates :

- 20/12/2020 à 15h00 : pièce de théâtre « Potiches » par le théâtre de Liens, sous réserve des conditions sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La prochaine réunion est fixée au mardi 12 janvier 2021 à 17h30

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- 127. Modification de l'ordre du jour
- 128. Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 novembre 2020
- 129. Écritures comptables BP 71100 (commune) et 71103 (camping)
- 130. Don au téléthon
- 131. Animation EOLIA « Pumptrack »
- 132. Tarifs du camping 2021
- 133. Charte FREDON niveau 3
- 134. Devis panneaux de chantier
- 135. Devis clôture chemin (descente de kayaks)
- 136. Défibrillateurs
- 137. Micro-crèche
- 138. Droits de place des marchés et commerçants ambulants
- 139. Appel à projet PNR "ma commune en transition" : plan de financement
- 140. Désignation des représentants à la CLECT
- 141. Mise à disposition d'un gîte communal : convention
- 142. Projets 2021
- 143. Équipements sportifs : consultation pour maîtrise d'œuvre et demande de subventions
- 144. Lavoir communal et sécurisation de l'entrée de bourg : demande de DETR / DSIL
- 145. Suppression d'arbres au cimetière et à la station-service

Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :

Mireille DUFOUR Maire	Loïc PÉRIOT 1 ^{er} adjoint	Françoise DUSSERT- SARTHE 2 ^{ème} adjoint	Odile BISSON 3 ^{ème} adjoint	Arnaud RAULINE Conseiller municipal
Frédéric FOSSEY Conseiller municipal ABSENT	Sandra LÉNAULT Conseillère municipale	Mathilde JULIEN Conseillère municipale	Fabienne LANDELLE Conseillère municipale	Mathieu LE RILLE Conseiller municipal ABSENT
Evelyne VAUTIER Conseillère municipale	Françoise LE MARQUAND Conseillère Municipale	Anny REVOLIO Conseillère municipale	Gérald ROUSSEUW Conseiller municipal	Valérie TANQUEREL Conseillère municipale